

Séance ordinaire du 12 décembre 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce douzième jour du mois de décembre deux mille seize à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil René Fortin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-20-49

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 décembre 2016, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 5.1 intitulée :

« Ressources humaines et amélioration continue

Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis
Document d'aide à la décision RHAC-2016-072 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Comité exécutif

Félicitations à la Maison natale de Louis Fréchette »

« Comité exécutif

Félicitations au Centre d'art et de patrimoine Presbytère Saint-Nicolas »

« Comité exécutif

Commémoration en hommage à monsieur Jean Carignan »

« Ressources humaines et amélioration continue

Suspension d'un membre du personnel de la Ville
Document d'aide à la décision RHAC-2016-080 »

« Infrastructures

Mise à jour des plans de déneigement des trottoirs et de transport de la neige pour périodes hivernales 2015-2016 et 2016-2017
Document d'aide à la décision INF-TP-2016-005 »

« Adoption de second(s) projet(s) de règlement

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-37 modifiant le

Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (remplacement des zones H0231 et H0233 par la zone H0232, secteur Saint-Nicolas)
Document d'aide à la décision URBA-2016-271 »

« Adoption de second(s) projet(s) de règlement

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajoutant la classe d'usage habitation unifamiliale isolée dans la zone H0227, secteur Saint-Nicolas)
Document d'aide à la décision URBA-2016-274 »

« Infrastructures

Financement de la dépense relative au prolongement de la rue de Courchevel (secteur Saint-Romuald)
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-162 »

« Développement économique et promotion

Acquisition des lots 2 692 868 et autres du cadastre du Québec (parc de la rivière Etchemin, secteur Saint-Jean-Chrysostome)
Document d'aide à la décision DEV-2016-237 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-50

Félicitations à monsieur René Tremblay, directeur de la Vie communautaire et aux membres du personnel de la Ville concernés

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter René Tremblay, directeur de la Vie communautaire et les membres du personnel de la Ville concernés pour leur implication et leur générosité exceptionnelles dans le cadre de la *Campagne Centraide 2016* et pour avoir dépassé l'objectif fixé, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-51

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-20-52

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2016 et de la séance extraordinaire du 30 novembre 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 28 novembre 2016 et de la séance extraordinaire du 30 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-53

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires du maire

La déclaration des intérêts pécuniaires du maire est déposée.

CV-2016-20-54

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 22, 28 et 29 novembre 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 22, 28 et 29 novembre 2016 est déposé.

CV-2016-20-55

Mouvement de main-d'œuvre à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-079](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste cadre policier d'inspecteur à la Direction du service de police, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2016-079.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-56

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville

[Document d'aide à la décision GRE-2016-014](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2016-014, est déposé à titre d'information.

CV-2016-20-57

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2016

[Document d'aide à la décision DG-2016-299](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2016, est déposé à titre d'information.

CV-2016-20-58

Modification de la résolution CV-2016-09-11 « Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques relatif à l'ouvrage de gestion des eaux (ouverture de la rue Pierre-Perrault, secteur Saint-Nicolas) et financement afférent », abrogation de la résolution CV-2016-10-35 « Financement de la dépense relative à l'acquisition de structures de jeux d'eau » et modification de la résolution CV-2016-01-70 « Financement de la dépense relative au plan directeur des pistes cyclables (interconnexion) et sécurisation des pistes existantes et décret de travaux »

[Document d'aide à la décision DG-2016-314](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De modifier la résolution CV-2016-09-11 « Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques relatif à l'ouvrage de gestion des eaux (ouverture de la rue Pierre-Perrault, secteur Saint-Nicolas) et financement afférent » par la suppression du deuxième alinéa.

D'abroger la résolution CV-2016-10-35 « Financement de la dépense relative à l'acquisition de structures de jeux d'eau ».

De modifier la résolution CV-2016-01-70 « Financement de la dépense relative au plan directeur des pistes cyclables (interconnexion) et sécurisation des pistes existantes et décret de travaux » par :

✓ par la suppression du premier alinéa;

✓ par l'ajout de l'alinéa suivant :

« De financer une partie de la dépense relative à l'aménagement des pistes cyclables au montant maximal de 492 500 \$ à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-59

Aide financière à Écolivres

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2016-017](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ par année, pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020, à Écolivres, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-60

Entente intermunicipale à intervenir avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf concernant la fourniture de services pour la réception et le traitement des boues d'installations septiques

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2016-019](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'entente intermunicipale à intervenir avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, concernant la fourniture de services pour la réception et le traitement des boues des installations septiques, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-MR-2016-019, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-61

Adoption du budget 2017 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-009](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le budget 2017 de la Société de transport de Lévis, adopté par la résolution 2016-149 de cette société, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2016-009.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-62

Approbation du programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-010](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'approuver le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 de la Société de transport de Lévis, adopté par la résolution 2016-151 de cette société, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2016-010.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-63

Approbation du Règlement numéro 139 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-012](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'approuver le Règlement numéro 139 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 530 000 \$ pour le financement de l'agrandissement du garage du centre d'opérations.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-64

Approbation du Règlement numéro 138 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-013](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'approuver le Règlement numéro 138 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 6 100 000 \$ pour le financement de six (6) autobus hybrides de 40 pieds.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-65

Approbation du Règlement numéro 140 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-014](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'approuver le Règlement numéro 140 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 275 00 \$ pour le financement de divers projets prévus.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-66

Réclamation de la subvention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-154-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 79 052 \$, tels qu'ils sont énumérés à la fiche de prise de décision INF-GEN-2016-154-R-1, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, ces travaux ayant été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-67

Demandes d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les travaux de voies réservées et piste cyclable sur la route des Rivières (secteur Saint-Rédempteur) et engagement de la Ville

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-157](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser WSP Canada inc. à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour les travaux de voies réservées et piste cyclable sur la route des Rivières (secteur Saint-Rédempteur).

De s'engager auprès de ce ministère à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

De confirmer l'engagement de la Ville envers ce ministère à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-68

Désignation de Pneus et mécanique St-Nicolas inc. à titre de fourrière municipale

[Document d'aide à la décision POL-2016-017](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De désigner à titre de fourrière municipale au sens du *Code de la sécurité routière*, Pneus et mécanique St-Nicolas inc., représentée par Julie Brochu et Éric Gagné, au 919, route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas).

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-69

Modification de la Politique de soutien aux organismes

[Document d'aide à la décision DVC-2016-011](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter les modifications à la Politique de soutien aux organismes, à l'article 4.2.7, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision DVC-2016-011.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant la reconnaissance des organismes et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2016-20-70

Reconnaissance des organismes

[Document d'aide à la décision DVC-2016-014-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter la liste des organismes reconnus à partir du 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-2016-014-R-1.

Adoptée à la majorité

CV-2016-20-71

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-005](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

➤ Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière

16 382 \$

- Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc. 17 486 \$
- La jonction pour elle inc. (2 bâtiments) 11 510 \$
- Le patro de Lévis inc. 27 342 \$
- La société grand village inc. 21 743 \$
- Travail jeunesse 5 571 \$
- de décréter que s'il y a de la taxation d'ajustement en cours d'année, les montants seront ajustés en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-72

Autorisation pour l'organisation de l'activité de reconnaissance des bénévoles en 2017 et proclamation de la *Semaine de l'action bénévole*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-031](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser la Direction de la vie communautaire à entreprendre, en partenariat avec le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, les démarches nécessaires pour l'organisation de l'activité de reconnaissance des bénévoles en 2017, selon la proposition C (cégep de Lévis-Lauzon, avec spectacle de variétés et artistes invités), telle qu'elle est proposée à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2016-031.

De proclamer la *Semaine de l'action bénévole* du 23 au 29 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-73

Affectation de la réserve financière pour le financement de l'affectation du montant à pourvoir dans le futur pour les Régimes de retraite de la Ville de Lévis constituée en vertu de la mesure d'allègement associée à la crise financière de 2008

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-033-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'affecter un montant de 891 200 \$, provenant de la réserve financière pour le financement de l'affectation du montant à pourvoir dans le futur pour les Régimes de retraite de la Ville de Lévis constituée en vertu de la mesure d'allègement associée à la crise financière de 2008, au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2016-033-R-1, pour financer le montant à pourvoir dans le futur pour les coûts des avantages sociaux futurs pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-74

Suspension de l'indexation automatique des rentes des retraités et retraitées à compter du 1^{er} janvier 2017 (*Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-036](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De suspendre partiellement l'indexation des rentes des retraités et retraitées du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986) et de suspendre entièrement l'indexation des rentes des retraités et retraitées au Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190) à compter du 1^{er} janvier 2017, tel que défini dans la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-75

Intention de la Ville relativement à la révision du montage financier pour les projets du parc des Chutes-de-la-Chaudière et du parc de la Rivière Etchemin (Trame verte et bleu métropolitaine)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-263](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De signaler à la Communauté métropolitaine de Québec l'intention de la Ville à l'effet de modifier le montage financier pour les projets du parc des Chutes-de-la-Chaudière et le parc de la Rivière Etchemin de la manière indiquée à la fiche de prise de décision URBA-2016-263, et ce, pour approbation par cette communauté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-76

Abandon du processus d'adoption du Règlement RV-2012-12-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et abrogation de la résolution CV-2012-11-31 « Avis de motion d'un règlement RV-2012-12-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zone H1620, rue Commerciale, secteur Saint-Jean-Chrysostome) »

[Document d'aide à la décision URBA-2016-264](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'abandonner le processus d'adoption du Règlement RV-2012-12-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, dont

l'avis de motion a été donné par la résolution CV-2012-11-31.

D'abroger la résolution CV-2012-11-31 « Avis de motion d'un règlement RV-2012-12-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zone H1620, rue Commerciale, secteur Saint-Jean-Chrysostome) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-77

Fermeture temporaire de rues et interdiction de stationner pour la tenue du *Marché de Noël* (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-211](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De ratifier et de fermer temporairement les rues mentionnées à la fiche de prise de décision DEV-2016-211, du 8 au 12 décembre 2016, d'interdire le stationnement pour la tenue du *Marché de Noël*, et d'offrir à la Corporation de développement du Vieux-Lévis le soutien logistique, tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DEV-2016-211, selon les disponibilités financières et matérielles des directions concernées, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-78

Aide financière au Centre aide et prévention jeunesse

[Document d'aide à la décision DEV-2016-088](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De verser une aide financière au Centre aide et prévention jeunesse de Lévis au montant indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2016-088, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-79

Désignation d'un administrateur du conseil d'administration de Développement PME Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DEV-2016-095](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De désigner et d'autoriser le conseiller en développement et prospection des investissements de la Direction du développement économique et de la promotion, ou son représentant désigné, à siéger à titre d'administrateur au

conseil d'administration de Développement PME Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-80

Attribution du contrat pour l'ajout d'un dégrilleur au site de traitement des eaux usées (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et financement afférent
[Document d'aide à la décision APP-2016-206](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer le contrat pour l'ajout d'un dégrilleur au site de traitement des eaux usées (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) (appel d'offres 2016-50-116), à Lévesque et associés construction inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 606 672 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-81

Attribution de contrats pour la fourniture de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la construction d'un complexe aquatique multifonctionnel
[Document d'aide à la décision APP-2016-214-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer les contrats pour la fourniture de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la construction d'un complexe aquatique multifonctionnel (appel d'offres 2016-55-140) de la façon suivante :

- lot 1 architecture, à Bilodeau Varil Leeming + ABCP | Architectes, au prix de 631 250 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 2 ingénierie, à Les consultants S.M. inc., au prix de 534 000 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-82

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection de l'avenue Bégin et des rues Saint-Étienne, Hélène-Smith, Saint-Thomas, Marie-Rollet et Carrier (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2016-220](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection de l'avenue Bégin et des rues Saint-Étienne, Hélène-Smith, Saint-Thomas, Marie-Rollet et Carrier (secteur Lévis) (appel d'offres 2016-55-138), à Tetra tech QI inc., au prix de 189 970 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-83

Avenant à l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec relative au partage des coûts de mise en œuvre et d'utilisation du Réseau inter villes du Québec (RIVQ)

[Document d'aide à la décision TI-2016-016](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De conclure l'avenant à l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec relative au partage des coûts de mise en œuvre et d'utilisation du réseau inter villes du Québec (RIVQ), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TI-2016-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-84

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-49 de tarification pour les services, locaux et activités offerts par la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision DVC-2016-012-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-49 de tarification pour les services, locaux et activités offerts par la Direction de la vie communautaire.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la location d'équipements sportifs et récréatifs, la location de salles, les activités du programme Camp de jour et les activités sportives libres.

CV-2016-20-85

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-50 établissant un programme de subvention pour l'acquisition de couches réutilisables

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2016-018](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-50 établissant un programme de subvention pour l'acquisition de couches réutilisables.

Ce règlement a pour objet d'établir un programme de subventions doté d'une enveloppe budgétaire de 5 000 \$ pour l'acquisition de couches réutilisables.

CV-2016-20-86

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-51 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux

[Document d'aide à la décision POL-2016-026](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-51 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Ce règlement a pour objet d'augmenter le tarif pour l'obtention d'une licence permettant de garder un chien, à compter du 1^{er} janvier 2017.

CV-2016-20-87

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-52 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2017

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-034](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-52 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2017.

Ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives aux dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
- d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;

- d'officialiser le montant maximum par hectare de la valeur imposable d'un terrain utilisé comme parcours de golf d'une superficie de 20 hectares ou plus et ouvert au public et le pourcentage utilisé pour calculer ce montant;
- de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.

CV-2016-20-88

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-53 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2017 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-037](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-53 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2017 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile.

Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2017, d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville de Lévis situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

CV-2016-20-89

Félicitations à la Maison natale de Louis Fréchette

ATTENDU que la Maison natale de Louis Fréchette a remporté le prix *Ville de Lévis* lors du prestigieux gala des *Prix d'excellence des arts et de la culture* qui se tenait le 28 novembre dernier au Musée de la civilisation ;

ATTENDU que ce nouveau prix, accompagné d'une bourse de 1000 \$, a pour but de reconnaître le travail des organismes lévisiens qui se sont démarqués de manière exceptionnelle par leurs actions et qui ont contribué au dynamisme de Lévis ;

ATTENDU que cet organisme a mérité sa nomination grâce à l'aménagement du nouvel *Espace conte*, la réalisation d'une exposition permanente sur la vie et l'œuvre de Louis Fréchette et le développement d'une nouvelle série destinée aux jeunes de 6 à 12 ans ;

ATTENDU que cet organisme figure parmi les organismes qui propagent l'héritage de nos bâtisseurs et bâtisseuses ;

ATTENDU que cet organisme a déployé des efforts considérables afin de faire revivre la Maison natale de Louis Fréchette et d'offrir à la population l'occasion de connaître ce lévisien, figure marquante de la vie littéraire, journalistique et politique du Québec et du Canada ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Maison natale de Louis Fréchette pour avoir remporté le prix *Ville de Lévis* lors du prestigieux gala des *Prix d'excellence des arts et de la culture*, qui se tenait le 28 novembre 2016, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-90

Félicitations au Centre d'art et de patrimoine Presbytère Saint-Nicolas

ATTENDU que le 28 novembre 2016, le Centre d'art et de patrimoine Presbytère Saint-Nicolas a reçu une mention d'honneur pour *Le prix d'histoire* du Gouverneur général du Canada pour l'excellence de ses programmes communautaires dans le cadre de son exposition *Histoires de village* ;

ATTENDU que *Le prix d'histoire* du Gouverneur général du Canada est la plus haute distinction en matière d'histoire au Canada ;

ATTENDU que l'exposition *Histoires de village* met en lumière les origines et le développement du quartier Saint-Nicolas, un des lieux historiques d'importance de la Ville de Lévis ;

ATTENDU que près de 2 000 visiteurs et visiteuses ont visité cette exposition à saveur locale ;

ATTENDU que l'implication de toute la communauté, autant celle des partenaires que des citoyens et citoyennes, a permis de faire de ce projet un grand succès ;

ATTENDU que cet organisme a célébré en 2016 son 10^e anniversaire et qu'il compte à son actif plus d'une cinquantaine d'expositions, de nombreux événements et une boutique de créateurs et créatrices locaux ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Centre d'art et de patrimoine Presbytère Saint-Nicolas pour avoir reçu, le 28 novembre 2016, une mention d'honneur pour le *Prix d'histoire* du Gouverneur général du Canada, pour l'excellence des programmes communautaires dans le cadre de son exposition *Histoires de village*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-91

Commémoration en hommage à monsieur Jean Carignan

ATTENDU que le violoniste de réputation internationale, monsieur Jean

Carignan (1916-1988), aurait célébré son centième anniversaire de naissance le 7 décembre 2016 ;

ATTENDU que monsieur Carignan a été baptisé dans la paroisse St-Joseph de Lauzon, selon son baptistère découvert en 2007 par madame Pauline Dumont ;

ATTENDU que monsieur Carignan a commencé à jouer du violon à l'âge de quatre ans et, qu'à cinq ans, il se produisait déjà aux carrefours du Vieux-Lévis ;

ATTENDU qu'à l'âge de douze ans, il rencontre le violoniste monsieur Joseph Allard, qui lui enseigne les bases de sa technique et une partie de son répertoire, avant qu'il fasse rayonner par la suite le folklore québécois et irlandais à travers plusieurs pays ;

ATTENDU que la légende du « *reel du pendu* » était un ami du célèbre violoniste et chef d'orchestre américain, Yehudi Menuhin (1916-1999) ;

ATTENDU que monsieur Carignan a reçu plusieurs hommages au cours de sa carrière, notamment en 1973, il reçoit un buste sculpté par le sculpteur Georges Morissette; en 1974, il est nommé membre de l'Ordre du Canada; en 1976, il est récipiendaire du *Prix Calixa-Lavallée*; en 1977, il obtient un Doctorat honorifique de l'Université McGill et en 2002, une plaque et une murale sur *The Canadian Folk Music Walk of Fame* à Ottawa sont dévoilées en son honneur ;

ATTENDU que ce musicien traditionnel fait partie de l'histoire musicale lévisienne et québécoise et que son talent a largement dépassé les frontières du Canada ;

ATTENDU que la force de l'impeccable exécution de ce virtuose du violon mérite d'être connue ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De rendre hommage au Lévisien, monsieur Jean Carignan, célèbre violoniste de réputation internationale, qui aurait eu 100 ans le 7 décembre 2016 et qui est une source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

De transmettre copie de la présente résolution à la Société d'histoire régionale de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-92

Suspension d'un membre du personnel de la Ville
[Document d'aide à la décision RHAC-2016-080](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'imposer une suspension disciplinaire de six mois sans solde à un membre

du personnel de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-93

Mise à jour des plans de déneigement des trottoirs et de transport de la neige pour périodes hivernales 2015-2016 et 2016-2017

[Document d'aide à la décision INF-TP-2016-005](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'accepter la mise à jour des plans de déneigement des trottoirs et de transport de la neige pour les périodes hivernales 2015-2016 et 2016-2017, tels qu'ils sont proposés à la fiche de prise de décision INF-TP-2016-005.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-94

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-37 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (remplacement des zones H0231 et H0233 par la zone H0232, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-271](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Second projet de Règlement RV-2016-16-37 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-11-82.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-95

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajoutant la classe d'usage habitation unifamiliale isolée dans la zone H0227, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-274](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Second projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-11-87.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-96

Financement de la dépense relative au prolongement de la rue de Courchevel (secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-162](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De financer la dépense relative au prolongement de la rue de Courchevel (secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 240 500 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, à être renfloué à la suite de l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt à être adopté pour financer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-97

Acquisition des lots 2 692 868 et autres du cadastre du Québec (parc de la rivière Etchemin, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Document d'aide à la décision DEV-2016-237

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accepter la promesse de vente d'André Cadoret, Yvon Cadoret, Chantale Cadoret et Sonia Cadoret pour les lots 2 692 868 et 2 693 332 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-237, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et de décréter l'affectation publique sur ces lots.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-98

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil prennent la parole.

CV-2016-20-99

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2016-21-00

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 19 heures 50, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
